

Cahier n°26

Le bois énergie en Europe

SOMMAIRE

- **Edito : L'exemple des pionniers,**
par Serge Defaye >
- **Les réseaux de chaleur au bois**
en Europe >
- **Production de plaquettes**
forestières à grande échelle
pour l'énergie en Finlande >
- **Développement du bois énergie**
en Styrie (Autriche) >
- **Danemark : des résultats**
impressionnants >

**Ce 26^e Cahier du Bois
Énergie fait suite aux 25
numéros parus depuis 1992
(voir page)**

Les "Cahiers du Bois Énergie",
édités sous la responsabilité de
Biomasse Normandie, sont publiés
avec le soutien de l'Ademe
(Direction des énergies renouvelables,
des réseaux et des marchés
énergétiques).

Ce cahier a été préparé par
Stéphane Cousin, Corinne Floc'h
Laizet et Dominique Plumail.

Mise en page par la Rédaction du
Bois International.

Édito

L'EXEMPLE DES PIONNIERS

Avec 44 millions de tonnes équivalent pétrole (tep) par an, le bois énergie est la première des énergies renouvelables en Europe, devant l'hydroélectricité. L'Union affiche l'ambition d'atteindre 100 millions de tep à l'horizon 2010. Pour tenir cet objectif, nous ne sommes cependant pas dans le bon rythme, en dépit de l'exemple de la Finlande et de la Suède, mais aussi de l'Autriche et de l'Allemagne (depuis qu'elle a renoncé au nucléaire) ainsi que du Danemark qui figure également parmi les pionniers.

On connaît les atouts des deux premiers : ressource forestière abondante, climat rigoureux, civisme écologique de la population. Comparativement à ses voisins germaniques, la France de l'Est n'a par exemple pas de raison objective d'accumuler du retard, alors que les conditions de développement du bois énergie y sont à tous égards similaires. Le Danemark (pays plat, plutôt urbain et agricole mais pas vraiment forestier !) démontre que les décideurs n'hésitent pas à faire "feu de tout bois et de toute paille", pour autant que le volontarisme des pouvoirs publics rencontre le désir des consommateurs.

La clé de la réussite de ces programmes est connue : des mesures budgétaires, fiscales et réglementaires (écotaxe sur les énergies fossiles et fissile, subventions aux investissements pour les énergies renouvelables, interdiction des brûlages à l'air libre...) qui répondent aux exigences d'une opinion publique motivée, laquelle choisit l'énergie verte même à un prix légèrement supérieur aux solutions classiques.

Cet engrenage vertueux laisse quelque peu songeurs les promoteurs du bois énergie de l'Ouest et du Sud de l'Europe, qui en sont encore au stade des projets quand leurs voisins les ont depuis longtemps concrétisés.

Mais peut-être en ira-t-il des énergies renouvelables comme de la collecte sélective des déchets : l'exemple venu du froid sera suivi, en France et ailleurs... avec 15 à 20 ans de retard !

Serge Defaye
Debat
Conseiller technique
de Biomasse Normandie